

Quand évaluer autrement permet d'apprendre autrement :

De l'apprentissage à l'évaluation et de l'évaluation à l'apprentissage

- I. Le travail d'écriture : le livret de compétences à l'appui d'une « fiction pédagogique »
- II. L'évaluation : moyen de communication, source de (dé)motivation ou processus d'apprentissage?
- III. En guise de conclusion : Le livret de compétences comme guide d'orientation ?

Consigne en cinquième :

Stevenson, *L'île au trésor*.

Écrire un duel entre pirates et d'insérer dans ce récit une description des combattants. Le public doit être capable de se représenter les combattants.

Consigne en quatrième :

Dumas, *Les trois mousquetaires*.

Écrire un récit rétrospectif dans lequel un témoin raconte son expérience à un ami.

« L'artifice pédagogique qui consiste à désigner un destinataire fictif n'est efficace que si l'élève est capable de prendre ses distances avec le contexte effectif de production. On peut considérer également que la nécessité de cette distanciation constitue un obstacle à surmonter, qui peut donc être pris en compte dans la construction d'objectifs d'apprentissage. » (Sylvie Plane, *Écrire au collège. Didactique et pratiques de l'écriture*, p. 30.)

« Si les activités scolaires d'écriture n'ont pas de sens pour les élèves il ne peut y avoir de réinvestissement. Pour donner du sens à une activité, il faut rendre les élèves conscients de l'enjeu: l'écrit sert pour communiquer une information, pour plaire, pour apprendre, pour se faire plaisir... » (*loc. cit.*)

« Le lecteur occupé à oraliser son propre écrit découvre ce qui ne fonctionne pas bien dans la forme ou le sens. Fréquemment, il s'interrompt pour le signaler à son auditoire ou marquer d'un repère le passage à corriger. Cette présentation orale de l'écrit personnel est particulièrement utile aux élèves en grande difficulté. D'abord parce que les incorrections graphiques ne s'entendent pas, et que la valeur du contenu a ainsi sa chance. Ensuite parce qu'en s'entendant lire, ils perçoivent mieux leur projet d'écriture et la façon dont ils l'ont réussi ou manqué dans tel ou tel passage. » (Lecarme et alii, *Écrire au collège. L'apport des ateliers d'écriture et de leurs pratiques*, p. 36)

« Dans le système ancien de rédactions, la copie une fois notée n'est plus reprise. Le professeur a indiqué en marge des *mal dit, gauche, impropre*, mais il ne sera guère en mesure de revoir individuellement la copie avec l'élève et de lui faire trouver les changements souhaitables. D'ailleurs, à quoi bon ? Pense l'élève. Le texte a eu lieu, on se soucie déjà du suivant. Le correcteur peut préférer rectifier lui-même une forme erronée, au lieu de la signaler seulement; il proposera en marge de meilleurs termes, de meilleures constructions, sans être sûr que la compétence soit ainsi transmise à l'élève. » (S. Mersch-Van Turenhoudt, *Gérer une pédagogie différenciée*, p. 45)

Première version du travail : « Ce matin là, Milady se préparait pour partir en Angleterre mais le bourreau qui devait arriver dans sa demeure ne savait pas qu'elle devait partir. Il apprit la nouvelle juste avant son départ (...) »

Deuxième version : « Je vais vous raconter ce que j'ai vue moi, Athos, mousquetaire en tant qu'accompagnateur du bourreau de Milady lors de sa mise à mort. Ce matin-là, Milady se préparait pour partir en Angleterre mais le bourreau qui devait arriver dans sa demeure ne savait pas qu'elle devait partir. Il apprit la nouvelle (...) »

- (1) « Pour la compétence car cela nous permet de mieux comprendre quel est le but de l'exercice. »
- (2) « Parce qu'au moins cela nous montre si l'on a acquit une compétence ou pas, alors qu'une simple note ne nous montre pas si on a validé ou pas la compétence. Cela nous montre ce dont on a encore besoin de travailler. »
- (3) « Cela m'aide énormément à comprendre les consignes. Cela me donne envie de réussir et de faire de mon mieux. »

- (a) « Je préfère écrire un texte qui sera évalué par une note car cela donne plus un aperçu sur si le travail est 'bien' ou 'mauvais'. »
- (b) « Une note chiffrée paraît plus explicite. »
- (c) « Car je trouve que cela permet de mieux s'améliorer, car sans note on ne peut pas se comparer aux autres. »

« Les exemples suisses montrent que, comme dans le cas québécois, la suppression du mode traditionnel d'évaluation a suscité des réactions fortes, aussi bien chez les parents, les enseignants que chez les simples citoyens; réactions qui traduisent tout à la fois le sentiment de ne plus comprendre les objectifs de l'école, de ne plus maîtriser les attentes de l'institution envers les enfants, et la crainte de voir vaciller un ensemble qui sert de repère solide à toute une société. » (Inspection générale de l'éducation nationale, *Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis*, p. 29)

« [...] L'évaluation est conçue comme un levier permettant à la fois d'aider l'élève à apprendre et également d'aider l'enseignant à le guider dans sa démarche. C'est donc à la fois un outil de régulation des apprentissages, et un instrument d'ajustement pédagogique: 'l'élève n'apprend pas pour être évalué, mais il est évalué pour mieux apprendre'. » (*op. cit.*, p. 22)

« L'approche par les compétences doit viser à lutter contre la fragmentation des apprentissages – telle qu'elle est mise en œuvre dans les stratégies de pédagogie par objectifs – en redonnant à ceux-ci une finalité visible, tout en conservant les objectifs de maîtrise des savoirs fondamentaux ou plus complexes dans leur mise en œuvre effective et leur mise en synergie en s'attaquant à la difficile problématique du transfert des connaissances d'un contexte à un autre. » (*op. cit.*, p. 28)